

février, du bill C-207, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

M. le président: Au moment de l'ajournement le mercredi 17 février, le comité examinait l'article 2 du bill et l'amendement du député de Saint-Jean-Est. L'amendement est-il adopté?

L'hon. M. MacLean: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Sauf erreur, on s'est entendu pour remettre l'étude de la Partie I du bill à plus tard et aborder la Partie II.

L'hon. M. Drury: Monsieur le président, on a convenu de reporter la Partie I. On espère passer maintenant à la Partie II relative à l'énergie, aux mines, aux ressources et aux relevés techniques. Il s'agit de modifications résultantes. Puis on sauterait la partie III, déjà adoptée; on laisserait de côté ou reporterait la partie IV, de même que la partie V; on étudierait la partie VI, puis la partie VII concernant la pension du service public. Il semble que de cette manière on avancerait plus rapidement.

L'hon. M. MacLean: C'est bien cela, monsieur le président.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oui, monsieur le président, ce que vient de déclarer le président du Conseil du Trésor correspond à un arrangement qui a été conclu. Il me semble que le comité sera d'accord pour aborder l'étude de l'article 8.

M. le président: Je ne vais pas répéter les termes de cet accord. Le président du Conseil du Trésor vient de les énoncer. Les députés consentent-ils à ce qu'on procède ainsi?

Des voix: D'accord.

M. le président: Alors le comité va entamer l'étude de l'article 8.

Sur l'article 8—*Énergie, Mines et Ressources.*

M. Yewchuk: A propos de l'article 8, monsieur l'Orateur, je voudrais mettre l'accent sur la mise en valeur du Nord canadien, notamment eu égard aux ressources énergétiques qui s'y trouvent sous forme de pétrole et de gaz et à la nécessité d'acheminer cette énergie vers le Sud du Canada d'une manière telle que l'environnement ne s'en trouve pas irrémédiablement affecté.

Bien que nous sachions que des recherches sont en cours dans l'Arctique au sujet de l'effet qu'ont les oléoducs—chauds et froids—sur l'écologie et sur le pergélisol, nous savons aussi qu'une bonne partie de ces recherches ne sont encore qu'à l'état de projets ou qu'elles n'ont pas atteint le stade permettant la mise au point de rapports valables susceptibles d'être soumis au gouvernement. Depuis un an ou plus, on s'est surtout penché sur l'acheminement du pétrole à partir de la baie de Prudhoe, en Alaska, mais les recherches écologiques n'ont pas été à la mesure des visées tendant à acheminer le pétrole en question vers le Sud. Depuis que des gisements de pétrole ont été découverts en Alaska, on a assisté à une intensification des activités des explorateurs dans l'Arctique et dans les îles arctiques.

[M. l'Orateur.]

Surtout depuis que les Américains ont annoncé leur intention d'aménager le pipe-line transalaskien reliant le nord de l'Alaska au port de Valdez, le gouvernement s'est lancé fiévreusement dans une campagne en faveur de la construction d'un pipe-line le long de la vallée du Mackenzie, estimant cette solution meilleure. Cela me préoccupe, car il se pourrait que, dans son désir d'obtenir un engagement à utiliser la voie de la vallée du Mackenzie, le gouvernement canadien ait tendance à avancer plus vite que ne le lui permettrait sa connaissance des problèmes de l'environnement. Il y a quelques jours, au cours d'un débat à ce sujet, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont indiqué qu'on faisait beaucoup de recherches dans ce domaine et tous deux ont laissé entendre que nous étions presque prêts à entamer la construction d'un pipe-line le long de la vallée du Mackenzie. Je tiens à m'élever contre certains propos de ces ministres car à mon avis on a beaucoup exagéré l'importance des recherches réellement engagées et le volume de données recueillies au sujet des effets des pipe-lines sur l'écologie.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a laissé entendre que les études effectuées dans le cadre du programme de recherche visant l'utilisation des terres de l'Arctique a eu pour résultat, entre autres, de constater les effets des pipe-lines sur le pergélisol. Toutefois, on m'a appris que ces travaux avaient, en fait, surtout porté sur les effets du travail de forage et les secousses sismiques et qu'en fait, ils n'avaient guère porté sur les effets des pipe-lines sur le pergélisol. Pour la gouverne des députés, j'espère que le ministre voudra éclaircir cette situation. Il a aussi fait allusion à un pipe-line expérimental à Inuvik, où l'industrie pétrolière travaille de concert avec le gouvernement en vue de découvrir les effets d'un pipe-line à pétrole chaud sur le pergélisol. C'est, à mon avis, une étude qui en vaut vraiment la peine, mais il semble, d'après une réponse que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fournie il y a quelques jours, qu'aucun écologiste n'était attaché à ce groupe d'étude. Si je me trompe, je voudrais savoir pourquoi le ministre a décliné de fournir une réponse plus positive. Je crains que dans la ruée pour le développement de ces ressources énergétiques, on n'oublie les études écologiques, dans quel cas le Canada pourrait subir un autre échec, semblable à celui du delta de la Paix—Athabasca.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a donné à la Chambre l'impression qu'un comité de l'environnement présidé par un fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien avait pu, grâce à son programme de recherche, établir des directives concernant la construction et l'exploitation d'un pipe-line dans le Nord et ses effets sur l'environnement. J'aimerais bien que le ministre puisse faire connaître aux députés les résultats de ces recherches, de façon que nous puissions nous assurer que les études ont été aussi poussées qu'il paraît. Je crois comprendre que le ministre parlait d'études sur l'aménagement des terres de l'Arctique et des règlements connexes qu'on est sur le point de publier d'après lui. Si vous vous rappelez bien, monsieur le président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a prononcé il y a quelques mois son fameux discours